



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 108474

Texte de la question

M. Michel Lefait demande à M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes de bien vouloir, d'une part, lui préciser les textes qui régissent les conditions d'attribution de la prime de retour à l'emploi et, d'autre part, les règles de cumul possible des minimas sociaux avec une reprise d'activité. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer les dispositions légales et réglementaires régissant ces deux points.

Données clés

Auteur : [M. Michel Lefait](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108474

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11223